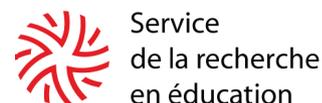


Prévisions localisées d'effectifs d'élèves de l'enseignement primaire Période 2024 - 2027



Genève - SRED, 2024 - Document 24.029



Les hypothèses retenues dans ce document ont été élaborées à partir d'un projet du SRED discuté, amendé et validé par le groupe de travail lors de la séance du 16 mai 2024.

Composition du groupe de travail

Commune de Chêne-Bourg

Mme Beatriz de Candolle maire
M. Jean-Luc Boesiger conseiller administratif
M. Philippe Moser conseiller administratif
M. Pierre Debieux secrétaire général
Mme Laurence Etienne responsable du service de la cohésion sociale
Mme Arielle Cusin Pelet responsable du service des constructions et du développement durable
M. Olivier Walser responsable du service de l'urbanisme

Service d'urbanisme de la Ville de Genève

Mme Florence Lambelet Chéron géographe-urbaniste

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Direction générale de l'enseignement obligatoire

Mme Sabine Fauriel cheffe de service, Organisation et planification
Mme Anne Davie directrice de l'établissement Chêne-Bourg

Service de la recherche en éducation (SRED)

M. Marc Brüderlin collaborateur scientifique
M. Bernard Engel collaborateur scientifique

Source des données

- Fichiers extraits de la base de données de l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) pour les enfants de 0-4 ans.
- Données du DT concernant les projets de logements recensés par année de mise à disposition probable pour les dix prochaines années, traités selon une méthodologie Ville de Genève, en collaboration avec les spécialistes communaux.
- Données de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) concernant les nouvelles constructions de logements réalisées annuellement.
- Fichiers du Service de la recherche en éducation (SRED) élaborés à partir d'extractions annuelles de la base de données scolaires de la Direction de l'organisation et de la sécurité de l'information (DOSI) du DIP.

Sauf indication contraire, toutes les données observées le sont au 31 décembre de l'année concernée.

Crédits

La présente étude a été élaborée en collaboration étroite avec la commune de Chêne-Bourg (élus, cadres et techniciens) et la direction de l'enseignement obligatoire (direction générale, directeurs d'établissement), en partenariat avec le Service d'urbanisme de la Ville de Genève, grâce à une méthodologie développée par le Service de la recherche en éducation (SRED) du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP). Cette étude s'inscrit dans le cadre plus large d'une planification scolaire des besoins de l'enseignement primaire au niveau de l'ensemble des communes de l'agglomération, projet mis sur pied avec la collaboration de l'Association des communes genevoises (2001). Données sources de base ; enfants préscolaires : Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) ; élèves : nBDS (DIP) ; logements : commune de Chêne-Bourg et DT. Voir également le site web : <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/previsions-effectifs-eleves>.

Contacts

Méthodologie, traitement des données et publication : bernard.engel@etat.ge.ch / Tél. 022 546 71 08
marc.bruderlin@etat.ge.ch / Tél. 022 546 71 50

Traitement des informations sur les projets de logements : florence.lambelet@ville-ge.ch / Tél. 022 418 60 40

Commune de **Chêne-Bourg**



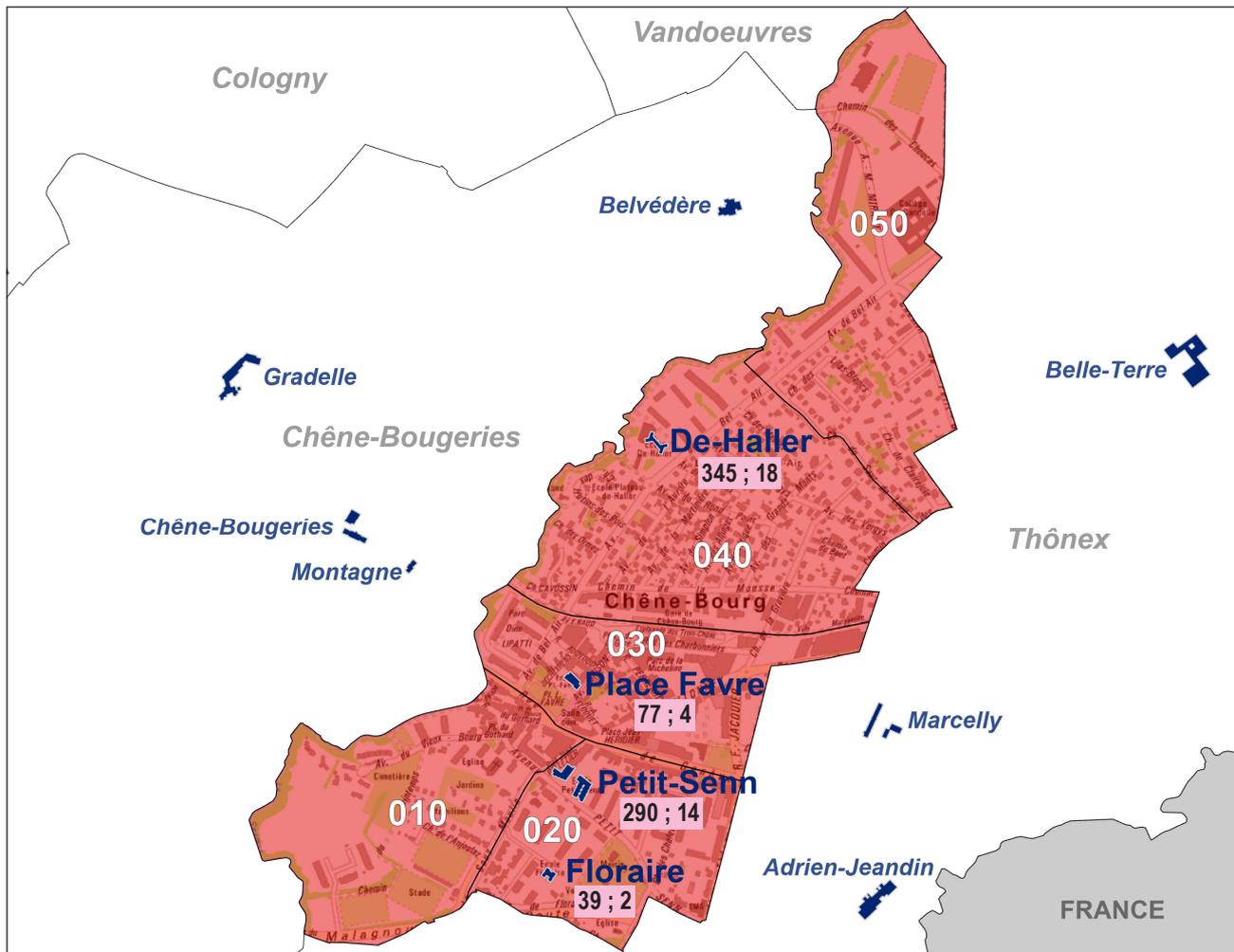
STRATEGIE COMMUNALE

Plusieurs locaux, répartis dans chaque école de la commune, sont actuellement affectés à des besoins pour le parascolaire ou périscolaire. Au regard de l'augmentation prévue des effectifs d'élèves à horizon 4 ans (dont le besoin de 0.5 classe supplémentaire est avéré), puis à 10 ans (un besoin d'environ 3 classes supplémentaires est annoncé), cette disponibilité paraît bien suffisante.

Actuellement la construction de nouveaux bâtiments scolaires ne se justifie donc pas. Une réaffectation des locaux existants en salles de classe est donc la stratégie adoptée par la commune pour absorber les augmentations d'effectifs prévues ces prochaines années. La commune restera néanmoins très attentive et suivra de près l'évolution de la situation, notamment à moyen terme (5-10 ans). Durant ce laps de temps, elle se dotera également des moyens d'acquérir des locaux hors bâtiment scolaire pour compenser cette réaffectation et satisfaire également les besoins du parascolaire et du périscolaire précités.

Écoles

Situation selon l'état au 31.12.2023



Légende :

 = École primaire

 20 ; 1 = Nombre total d'élèves 1P-8P (voir ci-dessous) ; Nombre de classes 1P-8P (enseignement régulier uniquement)

010 = Sous-secteur GIREC

Afin de bénéficier d'un volume de données suffisant pour appliquer des hypothèses prévisionnelles de manière solide, les prévisions sont réalisées pour des ensembles d'écoles, regroupées en secteurs « de prévision ». Ce découpage communal est constitué par regroupement de sous-secteurs GIREC (groupe interdépartemental de représentation cartographique) de domicile des enfants (475 pour l'ensemble du canton) avec les écoles correspondantes. Il est déterminé en fonction de considérations urbanistiques - profils de quartier, voies de communication, projets de construction de logements, etc. - et de préoccupations scolaires - zones de recrutement des écoles (carte scolaire).

Périmètre de l'étude

Pour chaque secteur concerné (commune ou partie de commune, voir ci-dessus), les données présentées dans ce document concernent :

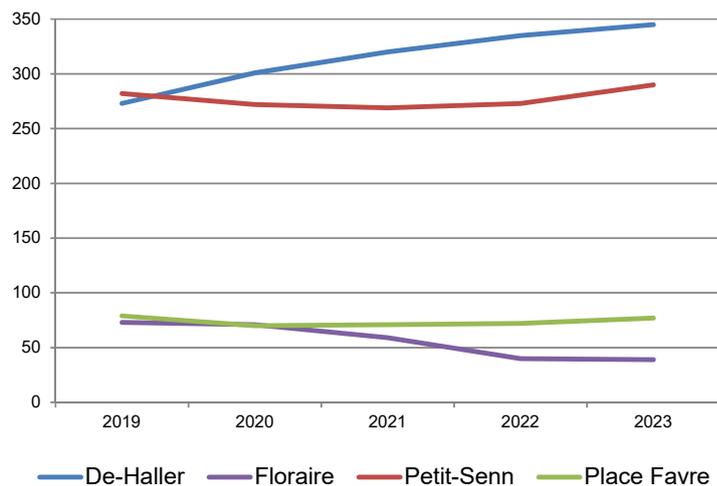
- les enfants de 0 à 4 ans : préscolarité de 0-3 ans et enfants de 4 ans scolarisés (taux de scolarisation public à 4 ans ; sources : base de données OCPM et nBDS)
- les élèves de l'enseignement primaire régulier public, soit les années de scolarité 1^{ère} primaire à 8^{ème} primaire (dites « 1P à 8P »), y compris les élèves de l'enseignement spécialisé qui sont partiellement ou totalement intégrés dans une classe de l'enseignement régulier (double scolarité) ; source : nBDS.

Écoles et secteurs

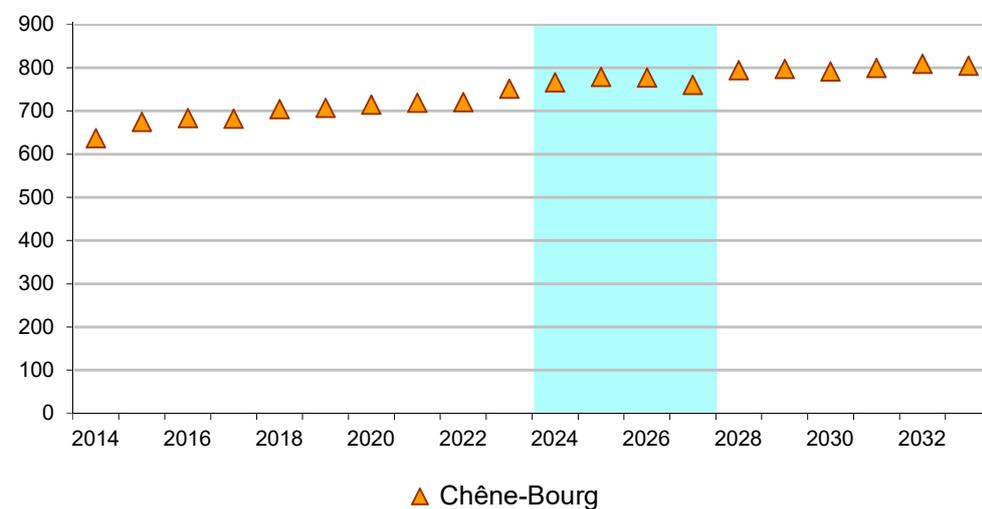
Évolution des effectifs scolarisés

Chêne-Bourg

	2019	2020	2021	2022	2023
De-Haller	273	301	320	335	345
Floraire	73	71	59	40	39
Petit-Senn	282	272	269	273	290
Place Favre	79	70	71	72	77



Effectifs d'élèves scolarisés - Primaire 1 à Primaire 8



Projets de logements

Logements de 4 pièces et plus selon la catégorie

Numéro	Adresse	Description	Nb. log. total	Log. 4p et +	Type de loyer	Statut	Date statut	Mise à dispo.
DD 110'085/3	5, 7, 9, 11, 13, parc Dinu-Lipatti	surélévation de deux étages avec terrasse sur bâtiment existant	32	12	4 HM, 8 libre	Chantier	25.07.2019	2024
DD 113'276/1	45, 45A, 45B, 45C, chemin de la Mousse	construction de quatre villas contiguës (48% THPE) - parkings extérieurs	4	4	villa	Chantier	13.02.2023	2024
DD 112'657/1	12, 12A, avenue des Vergys	construction d'habitats groupés (48% THPE) - garage souterrain	8	7	libre	Chantier	04.12.2023	2025
APA 318'495/1	20, avenue de l'Aurore	rénovation d'une maison, avec création de 2 appartements	2	2	libre	Chantier	23.02.2022	2025
APA 320'000/1	54, avenue du Vieux-Bourg	construction d'une villa HPE 26.03 % - construction d'un garage	1	1	villa	Chantier	10.05.2022	2025
APA 327'629/1	5, avenue des Ormeaux	construction d'une villa (27.5% HPE), d'un jardin d'hiver et d'un couvert d'entrée	1	1	villa	Accepté	21.12.2023	2025
DD 322'087/1	9C, chemin du Saut-du-Loup	construction de deux habitations mitoyennes (41.6% THPE)	2	2	villa	Accepté	14.07.2023	2025
DD 322'568/1	8, chemin de Clairejoie	construction de 3 villas contiguës (35.9% HPE), sondes géothermiques	3	3	villa	Chantier	19.10.2023	2025
DD 111'487/1	74, avenue de Bel-Air	construction d'un habitat groupé (THPE 29.8 %) - aménagement de places de parking extérieures	6	6	PPE	Accepté	27.10.2022	2026
DD 314'542/1	36, rue Peillonex	surélévation et amélioration de l'enveloppe thermique d'un immeuble de logements	12	6	libre	Chantier	31.03.2023	2026
DD 314'958/1	16, avenue Petit-Senn 6, route de Sous-Moulin	construction d'un immeuble comprenant une salle paroissiale et des logements et deux immeubles de logements avec garages souterrains	45	29	9 HM, 10 Libre 10 PPE	Chantier	16.02.2023	2026
APA 326'592/1	82 ABCD, avenue de Bel-Air	construction de 4 villas contiguës (30% THPE) PAC au sous-solaménagements extérieurs et places de stationnement	4	4	villa	Accepté	19.12.2023	2026
DD 318'789/1	10, rue de Genève	construction d'un immeuble de logements avec surfaces d'activités au rez-de-chaussée	8	4	PPE	Accepté	01.11.2023	2026
DD 326'463/1	16C, avenue du Vieux-Bourg	construction d'un immeuble de logements et de trois habitations à deux logements - parking souterrain avec monte-voitures	9	9	PPE	Instruction	10.05.2023	2026
DD 329'272/1	2, avenue de la Martinière	construction d'une villa (21.8% HPE), stationnement extérieur, abattage et/ou élagage d'arbres hors forêt (RCVA)	1	1	villa	Instruction	26.10.2023	2026
DD 329'774/1	86, avenue de Bel-Air	construction d'habitats groupés (THPE 31.9%) - garage souterrain et monte-voitures - stationnement extérieur	8	4	villa	Instruction	27.11.2023	2026
DD 325'480/1	73, chemin du Petit-Bel-Air (50% Thônex)	construction de trois bâtiments d'habitat groupé (46% THPE) avec garage souterrain commun	15	13	PPE	Instruction	20.03.2023	2027
DD 328'894/1	16, chemin de la Mousse	construction de deux immeubles de logements avec surfaces commerciales au rez-de-chaussée	28	23	PPE	Instruction	04.10.2023	2027
DD 330'195/1	37, chemin du Petit-Bel-Air	construction de trois villas contiguës HPE avec couverts à voitures	3	3	villa	Instruction	20.12.2023	2027
DD 330'269/1	25, chemin du Petit-Bel-Air	construction de 4 villas contiguës (44% HPE) - parking - PAC - abattage d'arbres - piscine	4	4	villa	Instruction	22.12.2023	2027
DD 327'516/1	267A, route de Malagnou	construction de 5 bâtiments d'habitats groupés (60% THPE), parking souterrain	97	92	PPE	Instruction	07.07.2023	2028
DD 330'094/1	45D, avenue de Bel-Air	construction de deux immeubles de logements, parking souterrain, stationnement extérieur	45	35	libre	Instruction	15.12.2023	2028
PLQ n° 30'016/-(Mousse)	chemin de la Mousse (solde PLQ étape 1 à venir)	projet de logements et d'activités	100	75	15 HBM, 20 HM, 20 libre, 20 PPE	Accepté		2028
PLQ 29'195/-(Petit -Senn)	av Petit-Senn (solde PLQ)	construction immeuble de logements	40	30	10 HM, 20 libre	Accepté	19.08.2003	2030
TOTAL			478	370				

Abréviations :

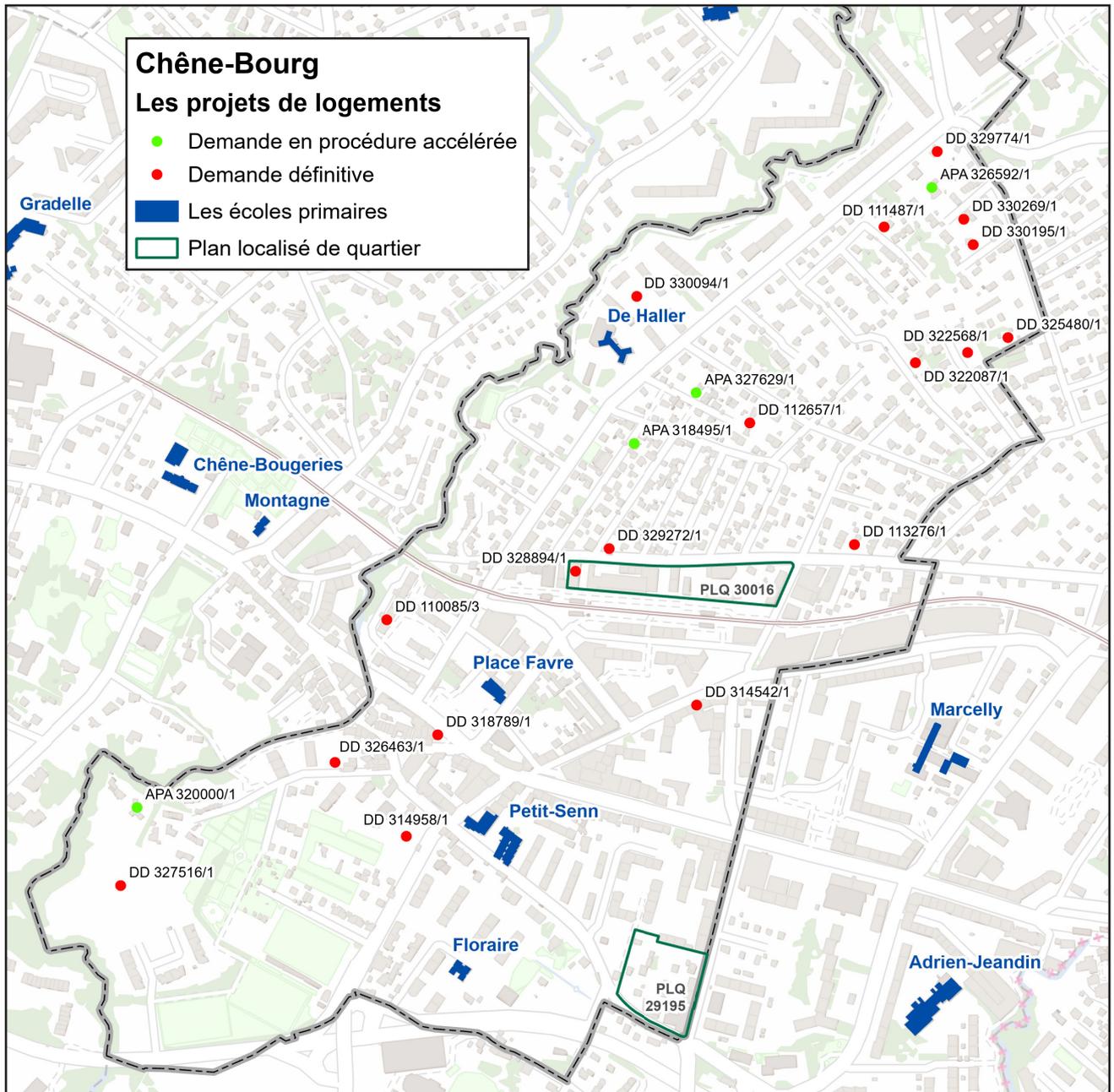
APA : Autorisation en procédure accélérée

DD : Demande définitive

PLQ : Plan localisé de quartier

Projets de logements

Logements de 4 pièces et plus



Départs vers de nouveaux logements : précisions et mise en garde

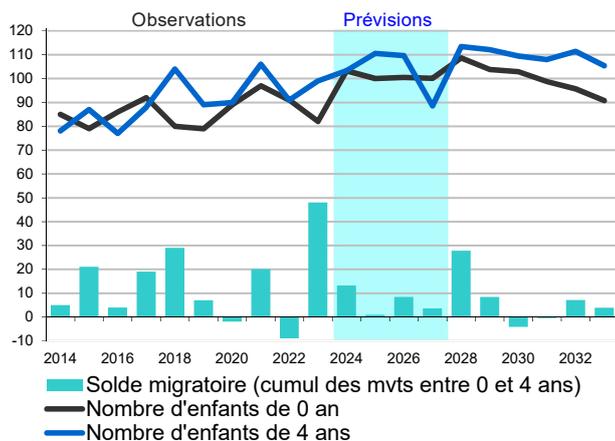
Pour un secteur de prévision donné, le paramètre des « départs vers de nouveaux logements » tient compte de deux facteurs : les projets de logements recensés dans le reste du canton d'une part, et l'historique des départs vers de nouveaux logements réellement observés dans ce secteur d'autre part. Du fait du nombre inhabituellement élevé de projets de nouveaux logements recensés, le paramètre des « départs vers de nouveaux logements » a pris, pour certains secteurs, une importance inédite dans la prévision.

Or, l'expérience nous a montré que très souvent, les projets immobiliers connaissent des évolutions dans leur programmation. Ils sont retardés, ou répartis sur plusieurs années, ou encore redimensionnés. Ainsi, il s'agit de considérer les « départs vers de nouveaux logements » avec prudence, tout particulièrement au-delà de quatre années de prévision, car il est très possible que les projets sur lesquels ils se fondent soient modifiés dans les années à venir.

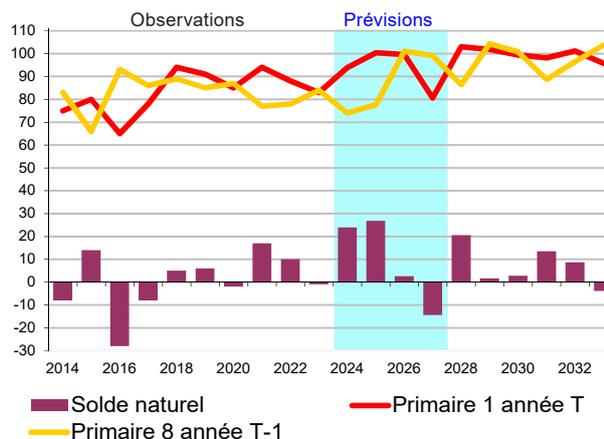
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Projets de logements										
Ensemble des communes parties prenantes	1'647	2'832	2'804	3'373	3'801	2'396	3'976	2'644	1'159	1'707

Chêne-Bourg

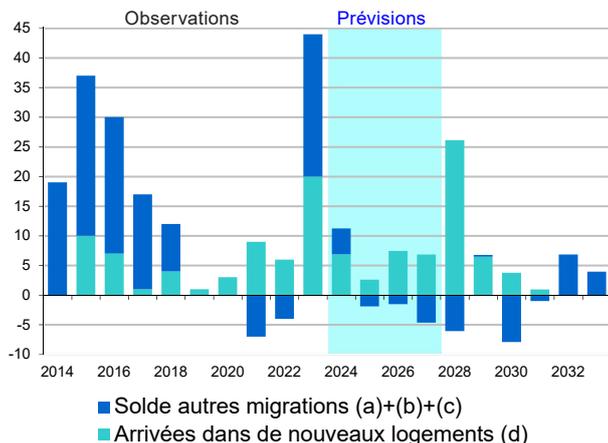
Gr. 1.1 - Enfants de 0 et de 4 ans



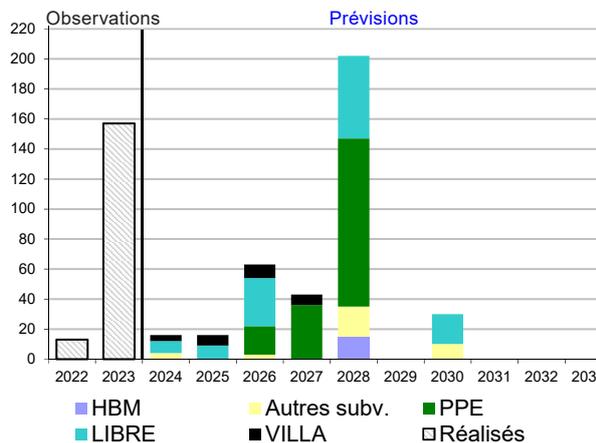
Gr. 1.2 - Solde naturel - Arrivées 1P moins départs 8P



Gr. 1.3 - Soldes migratoires - Élèves 1P à 8P



Gr. 1.4 - Nombre de nouveaux logements



Taux d'emménagement
(voir tableau dernière page)

Tab. 1.1 - Élèves 1P à 8P domiciliés

	Observations				Prévisions					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2030	2033
SOLDE MIGRATOIRE (1) = (a)+(b)+(c)+(d)	3	2	2	44	11	1	6	2	-4	4
(a) solde migratoire extérieur canton	4	4	24	3	9	9	9	9	9	9
(b) solde migratoire interne au canton	2	-2	-9	26	4	4	4	4	4	4
(c) départs vers de nouveaux logements	-6	-9	-19	-5	-9	-15	-15	-18	-21	-9
(d) arrivées dans de nouveaux logements	3	9	6	20	7	3	7	7	4	0
AUTRES MOUVEMENTS (spéc. & privé) (2)	-7	-1	-7	-7	-6	-6	-6	-6	-6	-6
SOLDE NATUREL (+ prim.1 - prim.8) (3)	-2	17	10	-1	24	27	3	-14	3	-4
VARIATION ANNUELLE (4) = (1)+(2)+(3)	-6	18	5	36	30	22	3	-18	-7	-5

Voir clés de lecture en dernière page.

Chêne-Bourg

Échanges d'élèves entre secteur de domicile et secteur de scolarisation

Tab. 1.5 - Élèves qui **habitent le secteur** selon l'école où ils sont scolarisés

(1) Domiciliés à Chêne-Bourg et scolarisés à :	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2030	2033
Même secteur	630	645	660	695	720	741	744	727	757	769
VGE 1 - Cité / Eaux-Vives	5	3	3	5	4	5	5	4	5	5
Carouge 1 - Val d'Arve	2	4	3	3	3	3	3	3	3	4
Chêne-Bougeries 3 - Sud	1	0	0	2	1	1	1	1	1	1
VGE 8 - Pâquis / Sécheron	0	1	2	2	1	1	1	1	1	1
Thônex 1 - Nord	0	2	1	0	1	1	1	1	1	1
Thônex 2 - Sud	3	2	0	1	2	2	2	2	2	2
VGE 2 - Champel / Malagnou	0	3	3	1	2	2	2	2	2	2
Autres secteurs	13	12	5	4	8	8	8	8	9	9
TOTAL DOMICILIÉS 1P-8P	654	672	677	713	743	765	768	750	781	793

Tab. 1.6 - Élèves qui sont **scolarisés dans le secteur** selon leur lieu de domicile

(2) Scolarisés à Chêne-Bourg et domiciliés à :	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2030	2033
Même secteur	630	645	660	695	720	741	744	727	757	769
VGE 1 - Cité / Eaux-Vives	2	2	3	4	3	3	3	3	3	3
Carouge 1 - Val d'Arve	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chêne-Bougeries 3 - Sud	0	1	3	3	2	2	2	2	3	3
VGE 8 - Pâquis / Sécheron	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Thônex 1 - Nord	29	24	15	11	7	3	3	3	3	3
Thônex 2 - Sud	6	2	0	0	2	2	2	2	2	2
VGE 2 - Champel / Malagnou	1	0	1	0	1	1	1	1	1	1
Autres secteurs*	13	10	6	12	11	11	11	11	12	12
Hors canton	33	35	31	25	20	15	10	10	10	10
TOTAL SCOLARISÉS 1P-8P	714	719	720	751	766	779	777	760	791	804

* 2023 : 12 «Autres secteurs» dont 3 «Autres secteurs Chêne-Bougeries», 3 «Pregny – Chambésy»

Tab. 1.7 - **Bilan des échanges** : élèves scolarisés moins élèves domiciliés

(3) = + (2) - (1)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2030	2033
Bilan des échanges	60	47	43	38	23	14	9	10	10	11
- autres communes	27	12	12	13	3	-1	-1	0	0	1
- hors canton	33	35	31	25	20	15	10	10	10	10

Note

Bilan négatif : le secteur exporte plus d'élèves qu'il n'en accueille dans ses propres écoles.

Bilan positif : le secteur accueille dans ses écoles plus d'élèves qu'il n'en scolarise dans d'autres secteurs ou communes.

Synthèse et commentaire

Évolution future des effectifs

La tendance générale est à la hausse des effectifs, du fait notamment d'un solde naturel souvent positif. Par rapport à la situation de 2023, la commune pourrait accueillir une cinquantaine d'élèves supplémentaires d'ici dix ans, ceci malgré de forts départs vers de nouveaux logements situés hors de la commune.

Hypothèse retenue (modifications apportées aux hypothèses par défaut)

Échanges lieu de domicile / lieu de scolarisation :

- Élèves domiciliés à Thônex 1 (Nord) et scolarisés à Chêne-Bourg : 7 en 2024 puis stabilisation à 3 sur le reste de la période prévisionnelle.
- Élèves domiciliés hors-canton et scolarisés à Chêne-Bourg : 20 en 2024, 15 en 2025, puis stabilisation à 10 sur le reste de la période prévisionnelle.

Point d'attention

D'importants départs sont prévus vers de nouveaux logements réalisés dans d'autres communes. Si certains des projets de logements recensés dans le reste du canton étaient décalés ou redimensionnés, ces départs pourraient être moins nombreux, et les effectifs augmenter davantage que ce qui est actuellement prévu.

Commune de Chêne-Bourg

CLÉS DE LECTURE

SOLDE MIGRATOIRE

= + ARRIVÉES en 2P-8P (année T)

- DÉPARTS de 1P-7P (à l'issue de T-1)

Déménagements / emménagements de familles en relation avec d'autres cantons et l'étranger, et au sein du canton entre secteurs (quartiers) et communes (tab. 1).

Hypothèses pour l'avenir :

-> migrations avec l'extérieur du canton et internes au canton (parc de logements anciens) :

- tendance récente (moyenne 4 dernières années) : en l'absence d'éléments spécifiques, assure la cohérence d'ensemble au niveau cantonal ;

-> départs d'anciens logts vers de nouveaux logts (d'autres quartiers et communes) :

- tendance récente compte tenu des projets de constructions envisagés dans les autres communes du canton ;

-> arrivées dans de nouveaux logements

= nombre de logements futurs estimés (graph 4)

X taux d'emménagement.

IMPACT DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Nombre d'arrivées pour 100 nouveaux logements ⁽¹⁾
dit « Taux d'emménagement »

Catégories de logements	Enfants de		Élèves de	
	0 an	1-3 ans	1P	2P-8P
HBM	16	34	10	41
Autres subventionnés (HM, HLM...)	16	24	9	24
Loyer libre	12	13	4	12
PPE	10	14	4	13
Villa	11	20	7	22
Divers sans distinction ⁽²⁾	14	19	6	18
Moyenne pondérée	13	19	6	19

(1) logements de 4 pièces et plus genevois (deux chambres au moins)

(2) catégorie non connue pour la prévision : moyenne «Autres subventionnés» et «Loyer libre»

Estimation basée sur l'analyse de l'occupation des logements construits de 2016 à 2022 (SRED - 2023)

Apports en moyenne cantonale, cumul des arrivées l'année T de mise à disposition des logements et l'année suivante (T+1). Les logements sont pleinement occupés dans les deux ans qui suivent leur mise à disposition. Au-delà, les seuls apports sont dus à la natalité.

- Les apports d'élèves dépendent de la catégorie de logements.
- Pour cent nouveaux logements, on compte en moyenne un apport de :
 - 25 élèves de l'enseignement primaire public régulier ;
 - 20 enfants de 1-3 ans ;
 - 8 enfants de 0 an l'année de mise à disposition, et entre une et cinq naissances supplémentaires pour chacune des quatre années qui suivent.
- 1'000 nouveaux logements correspondent à un besoin théorique d'environ 12-13 nouvelles classes.

BILAN DES ÉCHANGES

Bilan entre secteurs, du point de vue des échanges entre lieu de domicile et école de scolarisation (tab. x.2, x.5, x.6, x.7) : un bilan négatif signifie que les élèves domiciliés dans le secteur considéré sont plus nombreux à se scolariser dans des écoles d'autres secteurs que ceux qui sont accueillis dans ces mêmes écoles, alors qu'ils sont domiciliés en dehors du secteur ; et inversement lorsque le bilan est positif.

Hypothèses pour l'avenir :

- compte tenu de l'évolution des bassins de recrutement des écoles, et notamment de la politique de gestion intercommunale des échanges d'élèves.

SOLDE NATUREL

= + ARRIVÉES en 1P (année T)

- DÉPARTS de 8P (à l'issue de T-1)

Différence entre le nombre d'arrivées en 1ère prim. et le nombre de départs de 8ème prim. vers le Cycle d'orientation.

Hypothèses pour l'avenir :

- découlent des hypothèses de naissances et de migrations déterminées pour les enfants préscolaires et les élèves. Pour les quatre prochaines années, les arrivées de 1ère prim. sont estimées sur la base :
 - du nombre de naissances enregistrées ;
 - des évolutions migratoires ;
 - du taux de scolarisation public à 4 ans.
 Pour les six années qui suivent, s'y ajoute une projection des naissances, prenant en compte les projets de nouvelles constructions.

AUTRES MOUVEMENTS

Échanges avec l'enseignement privé et l'enseignement spécialisé.

Hypothèses pour l'avenir :

- tendance récente (moyenne 4 dernières années).

PRÉCAUTIONS DE LECTURE

Pour les années futures, les arrondis sur les algorithmes de calcul peuvent entraîner des écarts de 1 à 2 unités.

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie utilisée s'inspire de la méthode de prévision cantonale dite « des flux », méthode adaptée pour prendre en compte les contraintes liées à un traitement local.

- Les prévisions s'appuient sur une étude de l'évolution récente des paramètres qui influencent la composition des cohortes d'enfants depuis la naissance jusqu'à la sortie du primaire et des perspectives d'avenir envisagées (cf. clés de lecture).
- La qualité des prévisions dépend des hypothèses choisies pour chacun de ces paramètres. Elles peuvent être considérées comme « crédibles » sur un terme de 4 ans ; au-delà il s'agit de la poursuite des tendances observées « toutes choses égales par ailleurs » au moment où elles sont réalisées.
- Ces hypothèses doivent être périodiquement révisées pour tenir compte des nouvelles tendances émergentes et de leur impact sur l'évolution des effectifs d'élèves.
- Ces études sont réalisées en partenariat étroit avec les communes et la direction de l'enseignement obligatoire qui mettent à disposition leurs connaissances fines du terrain, connaissances nécessaires à la formulation des hypothèses prévisionnelles les plus pertinentes.

